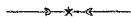


RENTÉE SOLENNELLE

DES

FACULTÉS DE NANCY

UNIVERSITÉ DE FRANCE. — ACADÉMIE DE NANCY



RENTRÉE SOLENNELLE DES FACULTÉS

DE DROIT, DE MÉDECINE, DES SCIENCES ET DES LETTRES

DE NANCY

Le 19 Novembre 1873



NANCY

IMPRIMERIE DE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

11, RUE JEAN-LANOUR, 11.

1874

FACULTÉ DE MÉDECINE

Aux termes des arrêtés de 1854, il est distribué annuellement, dans la Faculté de médecine de Nancy, quatre prix et des mentions honorables, d'après le résultat de quatre concours distincts, correspondant à chacune des années d'études.

Les jurys chargés de prononcer cette année sur le mérite des épreuves ont décerné les récompenses dans l'ordre suivant :

PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES

Chimie, Physique et Histoire naturelle

Prix : M. ARNOLD (Pierre-Marie-Antoine-Alfred), de Schlestadt (Bas-Rhin).

DEUXIÈME ANNÉE

Anatomie et Physiologie

Prix : M. PIERRON (Arthur), de Sarrebourg (Meurthe).

Mention honorable : M. HUSSENET (Marie-Henri-Charles), de Carignan (Ardennes).

TROISIÈME ANNÉE

Médecine

Prix : M. DE VALICOURT (Lucien-Eugène-Marie-Gaston), de Strasbourg (Bas-Rhin).

Mention honorable : M. BIÉCHY (Pierre-Armand), de Wintzenheim (Haut-Rhin).

QUATRIÈME ANNÉE

Chirurgie et Accouchements

Prix : M. SOMMELLIER (Dominique-François-Émile), de Nancy (Meurthe).

PRIX PARTICULIER

Un concours auquel ont pris part les élèves internes a été ouvert à la fin de l'année scolaire, pour l'obtention du prix dit : *Prix de l'Internat*, fondé par M. le docteur Bénit.

Le jury chargé de prononcer sur le mérite des épreuves de ce concours a décerné le prix à M. HERRGOTT (Alphonse), de Belfort (Haut-Rhin).
